

Comment dynamiser l'innovation en Suisse?

L'innovation est au centre de la promotion économique 2016–2019. Elle fait partie des moteurs de l'économie suisse, dont l'ossature est formée de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME). Pour améliorer leur compétitivité, il faut dynamiser l'innovation, non seulement au niveau des entreprises, mais aussi à l'échelon régional et dans les destinations touristiques. Les instruments de la promotion économique interviennent déjà à ces deux niveaux, en coordination avec les partenaires fédéraux et cantonaux. Il faut donc créer de nouveaux espaces fonctionnels: les systèmes d'innovation régionaux répondent à cet impératif en multipliant les possibilités de collaboration entre acteurs d'horizons différents.

Le tissu économique suisse se compose de nombreuses PME flexibles et innovantes. Ces dernières représentent 99,7% des entreprises. Elles constituent l'un des principaux socles de notre économie, qui leur doit ses performances et sa stabilité.

La politique des PME cherche constamment à optimiser les conditions-cadres dont elles bénéficient. Ses priorités consistent, entre autres, à faciliter le financement des entreprises et à réduire les entraves administratives, y compris à travers la cyberadministration. Afin de décharger les sociétés sur le plan administratif, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) dispose de services en ligne, tels que le portail PME (www.pme.admin.ch) ou le guichet pour la création d'entreprises Start-Biz (www.startbiz.ch). La politique en faveur des PME permet ainsi aux entrepreneurs de s'épanouir et de réaliser des idées innovantes.

L'innovation dans le tourisme

Le tourisme suisse pâtit d'un niveau de prix et de coûts relativement élevé. La situation s'est encore aggravée sous l'effet du franc fort. Pour s'imposer sur le marché, les prix élevés doivent correspondre à une offre touristique de qualité ou exclusive. Le tourisme suisse doit donc innover sans cesse et mettre l'accent sur la qualité.

L'encouragement de l'innovation constitue le principal pilier d'Innotour, un instrument d'aide pour le tourisme. Il s'agit d'instaurer des conditions favorables à l'innovation, de stimuler l'esprit d'innovation et de renforcer ainsi la compétitivité des destinations touristiques. La promotion de l'innovation doit viser les points faibles de l'offre touristique,



Regula Egli
Directrice suppléante du secteur Politique régionale et organisation du territoire, Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Berne

avec en premier lieu des mesures destinées à améliorer les prestations existantes et à ouvrir de nouveaux créneaux.

Le programme d'impulsion pour le tourisme 2016–2019 consolide la promotion de l'innovation dans cette branche, par exemple en renforçant les mesures d'incitation pour le développement des produits et de la qualité. La diffusion du savoir est l'un des axes d'intervention: il s'agit de multiplier dans les régions les projets d'émulation et d'imiter les projets à succès, par le biais de la Nouvelle politique régionale (NPR). Par ailleurs, ce programme d'impulsion a pour objectif d'optimiser les structures d'accueil des lieux touristiques.

Stimuler la compétitivité régionale par l'innovation

Les régions jouent un rôle toujours plus important dans la promotion de l'innovation¹. C'est pour cette raison que celle-ci occupe une place toujours plus grande dans le cadre de la NPR instaurée en 2008. Dès 2016, elle sera prise en charge dans le cadre des systèmes d'innovation régionaux (SIR)². Au sens de la NPR, les SIR sont des espaces fonctionnels ayant la taille critique nécessaire pour fournir une gamme de prestations efficaces tout en tissant des liens de proximité avec les PME. Les SIR ont donc en général une envergure supracantonale, voire transfrontière dans certains cas. Au niveau suisse, la Confédération estime qu'il y a un potentiel de six à sept SIR. Fort de ce constat par rapport aux priorités de la NPR, le Conseil fédéral entend:

- stimuler la dynamique d'innovation au niveau des régions, en favorisant la collaboration entre les acteurs et en intensifiant la conduite stratégique des systèmes d'innovation régionaux;
- exploiter les potentiels d'innovation des PME au niveau des régions en proposant des programmes de promotion sur mesure;
- renforcer le rôle des régions dans la promotion nationale de l'innovation.

PME: une approche holistique

La Confédération envisage la promotion de l'innovation à deux niveaux. Le premier

est celui des *PME*: on part du constat que les obstacles à l'innovation et les potentiels d'innovation ne sont pas partout les mêmes et que les entrepreneurs ont des besoins différents selon qu'ils se trouvent en zone de montagne, en campagne, dans les centres urbains ou les régions frontalières. Le monitoring régional de Regiosuisse a montré que, depuis quelques années, la densité d'entreprises innovatrices est inférieure à la moyenne dans les zones périurbaines et les zones rurales périphériques et, pire, qu'elle diminue³.

La promotion de l'innovation ne doit pas se cantonner à la technologie et à la recherche et développement (R&D): elle n'irait pas assez loin pour exploiter les nombreux potentiels d'innovation encore en friche et pour désengorger les *PME*⁴. Un sondage effectué auprès des *PME* de Suisse romande le confirme⁵ seules 5% des idées sous-jacentes aux innovations commercialisées ont été lancées par des coopérations avec les hautes écoles. Les idées naissent le plus souvent dans la coopération avec les clients, les fournisseurs ou dans le vivier interne des entreprises. Elles se réalisent souvent sans l'aide de partenaires académiques.

La NPR s'inscrit dans une approche holistique de l'innovation: elle couvre les projets de développement de produits, de prestations, d'organisation, de processus, de distribution, de relations avec la clientèle et de promotion des marchés. La NPR aborde les aspects concrets de l'aide à l'innovation en intégrant au mieux les instruments existants, notamment ceux de la Commission pour la technologie et l'innovation (soutien au transfert de connaissances et de technologie et à la création de jeunes pousses), l'Enterprise Europe Network (EEN), le Parc d'innovation, encore à l'étude, et les instruments de la promotion économique extérieure (encouragement à l'exportation et assurance des risques à l'exportation). Elle entend apporter aux entreprises une réponse selon le principe «no wrong door»: chaque entreprise doit pouvoir présenter ses besoins spécifiques à des partenaires compétents, quels que soient les contacts existants avec le système d'innovation régional.

Régions: suivi stratégique

Le deuxième niveau de la promotion de l'innovation est celui des régions. Les interactions des différents acteurs, la culture d'apprentissage et le phasage systématique sur les conditions et les besoins réels des groupes cibles sont des paramètres déterminants pour le succès à long terme des systèmes d'innovation régionaux. Cet ensemble nécessite la mise en place d'un suivi

stratégique par rapport aux prestations, aux entreprises bénéficiaires et aux résultats escomptés. Ce suivi permettra de prendre les mesures adéquates pour améliorer en permanence le système. Il faut bien sûr mettre en place un système de pilotage au niveau des cantons participant aux SIR. On assiste aujourd'hui à des développements en ce sens prometteurs, par exemple le programme SIR de Suisse romande.

Innovation: un argument de vente pour toute la place économique suisse

L'innovation joue un rôle de plus en plus pertinent dans les choix d'implantation. Voilà pourquoi la promotion économique suisse s'intéresse davantage aux branches novatrices à forte valeur ajoutée. Sa future stratégie privilégiera l'innovation et le maintien de la capacité d'innovation en Suisse.

Cette stratégie est axée sur certains secteurs à haut potentiel d'innovation. Il s'agit en premier lieu des sciences de la vie, des technologies de l'information et de la communication ainsi que de l'industrie des machines, de celle des appareils électriques et de la métallurgie. Cette nouvelle orientation ouvre de nouveaux débouchés avec les associations de branches et d'autres acteurs ou instruments. L'objectif est de constituer un savoir-faire stratégique et la création de réseaux d'experts internationaux.

Au sommet grâce à sa qualité et à son innovation

Qualité et innovation ont permis à la Suisse de dominer les marchés mondiaux et d'en conserver la tête en dépit de la concurrence internationale. La recette est simple et toujours efficace. Ces deux paramètres permettront encore de promouvoir la création de *PME* en Suisse et de dynamiser la place économique suisse face aux défis actuels. ■

Encadré 1

Exemple de programme SIR: «Innovation et entrepreneuriat en Suisse occidentale»

Depuis 2008, les cantons romands coordonnent leurs initiatives dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Le programme NPR de la Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO) encourage l'encadrement («coaching») des *PME* et des jeunes pousses («start-up») à travers les plateformes Platinn, Alliance et Genilem. Platinn soutient les innovations d'affaires par des conseils personnels et d'autres formes d'aides préconcurrentielles. La plateforme TST Alliance transmet et encourage des projets communs avec les hautes écoles. Genilem a pour but d'accompagner des entreprises novatrices triées sur le volet, dès leur création et durant leurs premières années d'existence. Au travers de ces structures, les *PME* et les jeunes pousses bénéficient d'un accès à d'autres réseaux. Elles trouvent ainsi des conditions propices à la création et au développement d'entreprises. Ce programme exploite un deuxième moteur d'innovation pour la promotion sectorielle, à travers les plateformes BioAlps (sciences de la vie), Micronarc (nanotechnologies), Alp ICT (technologies de l'information et de la communication) et CleantechAlps (technologies propres).

1 OCDE, *Le nouveau paradigme rural*, 2006; OCDE, *Examens de l'OCDE des politiques rurales*, 2011.

2 SECO, *Soutien du TST régional et encouragement de l'innovation au titre de la NPR*, 2012, www.seco.admin.ch, rubriques «Politique régionale et d'organisation du territoire» > «Coordination des politiques sectorielles» > «Innovation et transfert de savoir et de technologie».

3 Regiosuisse, *Rapport de monitoring 2013*, sur mandat du Seco, 2014.

4 OCDE, *Examen territoriaux de l'OCDE: Suisse*, 2011.

5 Platinn, *Rapport RIS-WS. Analyse des besoins des entreprises de Suisse occidentale en matière d'innovation*, 2008; www.platinn.ch/platinn/Publications/Innovation-d-affaires.